

NÉPAL

Des arrestations massives font craindre des violences - La répression s'abat sur la société civile à l'approche des élections

Index AI : ASA 31/003/2006

ÉFAI

Jeudi 19 janvier 2006

DÉCLARATION CONJOINTE D'AMNESTY INTERNATIONAL, DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE JURISTES ET DE HUMAN RIGHTS WATCH

Le gouvernement népalais a procédé à l'arrestation de plus d'une centaine de responsables politiques et de militants de la société civile ce jeudi 19 janvier, faisant naître la crainte d'une augmentation rapide et incontrôlée de la violence et des atteintes aux droits humains. Amnesty International, Human Rights Watch et la Commission internationale de juristes s'inquiètent de ces événements et des ordres qui auraient été donnés aux forces de sécurité par les services administratifs de district les autorisant à tirer sur toute personne qui braverait le couvre-feu nocturne.

Les organisations internationales ont appelé le gouvernement à libérer immédiatement tous les détenus, à apporter des restrictions au recours à la force et à se conformer à ses obligations internationales en matière de droits humains à l'approche du 8 février, date limite fixée par le gouvernement pour la tenue d'élections locales controversées. Presque tous les partis politiques népalais se sont opposés à la tenue d'élections, estimant que la situation sur le terrain ne permet pas le déroulement d'élections libres et équitables.

« Ces arrestations, qui s'ajoutent aux restrictions accrues apportées la semaine dernière aux droits civils et politiques, mettent en lumière le mépris persistant du gouvernement pour les droits humains », a déclaré Purna Sen, directrice du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

L'arrestation, ce jeudi 19 janvier, d'une centaine au moins de responsables de partis politiques, de groupes de défense des droits humains et de la société civile, qui s'ajoute à d'autres mesures répressives instaurées par le gouvernement népalais au cours de la semaine passée, intervient avant la tenue de manifestations anti-gouvernementales

programmées la semaine prochaine. Le gouvernement a imposé un couvre-feu, restreint les communications et interdit toute manifestation dans Katmandou.

« Le couvre-feu, l'interdiction de toute manifestation, les arrestations en masse du 19 janvier et les restrictions sévères sur les communications font partie des efforts déployés par le gouvernement pour faire taire un mouvement de protestation politique légitime et pacifique dont le Népal a plus que jamais besoin, a déclaré Nicholas Howen, secrétaire général de la Commission internationale de juristes. Si tout débat politique pacifique est interdit, la guerre civile au Népal qui dure depuis dix ans déjà ne prendra jamais fin. »

Depuis le 1^{er} février 2005, date à laquelle le roi Gyanendra a pris le contrôle du pouvoir exécutif avec le soutien de l'armée, les droits fondamentaux – notamment la liberté de réunion et d'expression, le droit à l'information et le droit de ne pas être arbitrairement détenu – ont été suspendus.

« Les arrestations du 19 janvier sont une tentative de suppression de toute opposition bruyante au roi et à ses tentatives pour établir sa légitimité en organisant des élections, a déclaré Brad Adams, directeur Asie de Human Rights Watch. En faisant taire ceux qui sont à la tête du mouvement, le roi espère faire taire le peuple. De tels actes démentent sa croyance affichée dans les principes démocratiques et l'état de droit. »

L'Union européenne, l'Inde et le Japon ont fait part de leur profonde inquiétude à l'annonce des restrictions imposées sur toute activité politique au Népal et des arrestations de dirigeants politiques et militants de défense des droits humains. Les trois organisations ont appelé les autres membres de la communauté internationale à faire pression sur le gouvernement népalais pour qu'il respecte ses obligations internationales en matière de droits humains.

« Le gouvernement, en particulier le ministère de l'Intérieur, doit assumer la responsabilité de la protection de tous les citoyens népalais. Le gouvernement du Népal doit prendre conscience que la communauté internationale est sérieusement préoccupée par les événements de cette semaine et que des mesures immédiates doivent être prises pour remédier aux graves violations des droits humains qui se sont

produites », a déclaré Purna Sen d'Amnesty International.

Les organisations demandent également instamment à tous les partis politiques d'honorer leur promesse d'organiser des manifestations pacifiques. ●

Pour plus d'informations, contacter :

À Bangkok, Susan Appleyard (Commission internationale de juristes): +66-9492-3295

À Londres, Clare Castillijo (Amnesty International): +44-20-7413-5850

À Delhi, Tej Thapa (Human Rights Watch): +91-9818051749

À Genève, Marie-Laure Bazerolle (Commission internationale de juristes): +41-22-979-3811

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>